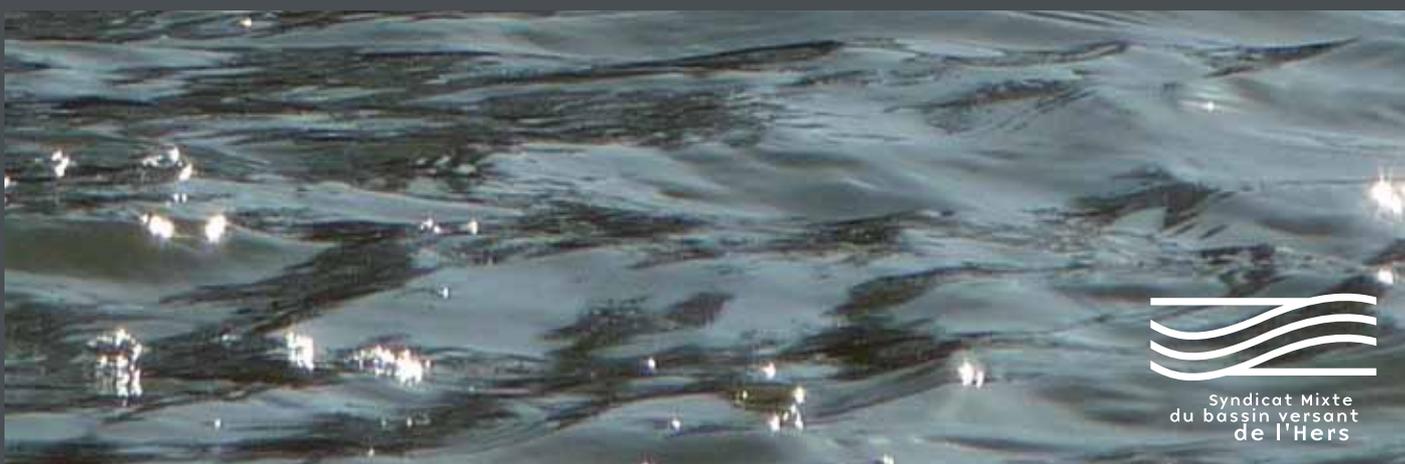




# AU FIL DE L'HERS

*Magazine n° 6*





## SOMMAIRE

4-7

### BASSIN VERSANT DE L'HERS

La labellisation EPTB pour la structure porteuse d'un SAGE

L'élaboration du SAGE Hers-Mort Girou est engagée

Vers une rationalisation du territoire

8-11

### LA VIE DU SYNDICAT

L'agrandissement des locaux

Le travail des Commissions

12-17

### OPÉRATIONS ET TRAVAUX

Aménagement et renaturation

Entretien des cours d'eau

Crues et inondations

18-19

### AU BORD DE L'EAU

Un changement de dimension

20-23

### L'HERS AU FIL DU TEMPS

Interview M. Gazelle

Le SMBVH vu par l'Agence de l'Eau

### Membres de la commission communication

Marina Daillut, présidente

Denise Deleuze

René Durand

Alexandre Insa

Antoine Maurice

### Appui technique

Nadine Gardin

Philippe Laperche

Sylvain Macé

Matthieu Maurice

Jérôme Loubère

### Crédits photographiques

SMBVH

### Graphisme

Paula Marques

### Impression

Midi-Pyrénées impression

octobre 2012 - 3000 exemplaires

Eco Label imprim'vert



## Edito

Alexandre Insa  
Président du SMBVH

L'année 2012 a été riche en événements dédiés à l'eau

Le 6<sup>e</sup> forum de l'eau s'est tenu à MARSEILLE en mars, suivi de la 3<sup>e</sup> conférence européenne de l'eau, et plus près de nous a été inaugurée une exposition sur l'eau au Muséum de TOULOUSE. Cette même année, notre syndicat fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire. Créé en 1972, le syndicat de l'Hers a, au cours de ces 40 années, procédé à de nombreuses évolutions.

Il a connu un essor très important ces dernières années, notamment lors de « l'opération combinée Hers Mort/Girou », intégrant les communes riveraines du Girou.

Aujourd'hui le SMBVH fort de ses 112 communes adhérentes, peut affirmer son identité et confirmer son rôle dans la gestion et l'aménagement du milieu aquatique sur l'ensemble du bassin versant Hers/Girou.

Dès lors la volonté du comité syndical s'est portée sur des choix permettant une évolution progressive mais conséquente en terme de personnel et de logistique, répondant à ses ambitions.

Mais beaucoup reste à faire !

La mise en place du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dont le périmètre couvre entièrement notre territoire nous confère une importante responsabilité.

En effet, le 19 mars 2012 le SMBVH a été désigné structure porteuse pour assurer la maîtrise d'ouvrage et l'animation de l'élaboration de ce SAGE d'ici 2015.

Les enjeux majeurs de notre bassin sont identifiés et seront les thèmes principaux du document à élaborer ; il s'agit de la gestion quantitative et qualitative de la ressource, de la restauration des milieux naturels et de la gestion des inondations.

Le SAGE est un document de planification rédigé de manière collective prenant appui sur une commission locale de l'eau (CLE) composée de divers acteurs du territoire. C'est une importante et longue démarche démocratique.

Ce document sera soumis à enquête publique et à l'approbation du Préfet.

Il aura ainsi une portée juridique qui le rendra opposable à l'administration et aux tiers. Les documents d'urbanisme devront être compatibles avec les objectifs définis.

Cette tâche est très importante pour notre syndicat, mais dès sa finalisation, le SAGE, sera un outil inestimable à disposition de toutes les collectivités du bassin versant.

Le SMBVH dans cette nouvelle configuration s'appliquera à créer les conditions pour assurer une bonne gouvernance et consolider la gestion concertée répondant aux enjeux locaux dans l'intérêt général.

Au nom du comité syndical et du personnel, je peux vous assurer de notre détermination à tout mettre en œuvre pour la réussite de l'élaboration du SAGE et de toutes les actions contribuant à la meilleure gestion durable des eaux .

### La labellisation EPTB pour la structure porteuse d'un SAGE

L'évolution récente du contexte législatif (Grenelle 1 et 2 de l'environnement) a conduit le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers (SMBVH) à solliciter le préfet coordonnateur de bassin afin d'engager la procédure de délimitation de son périmètre d'intervention en tant que futur Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Hers Mort-Girou.

L'objectif de cette démarche était de constituer un EPTB afin d'affirmer, auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le domaine de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, le rôle du Syndicat Mixte comme acteur de plein exercice de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur un territoire hydrographique cohérent, notamment vis-à-vis du portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Hers-Mort Girou.

Depuis plusieurs décennies, le SMBVH assume un rôle d'animateur central des différentes politiques publiques en matière de gestion durable des rivières ; il assure la cohérence et l'efficacité de l'action publique à l'échelle du bassin hydrographique par son rôle d'expertise, de coordination et d'information.

#### *En effet, seul l'EPTB peut*

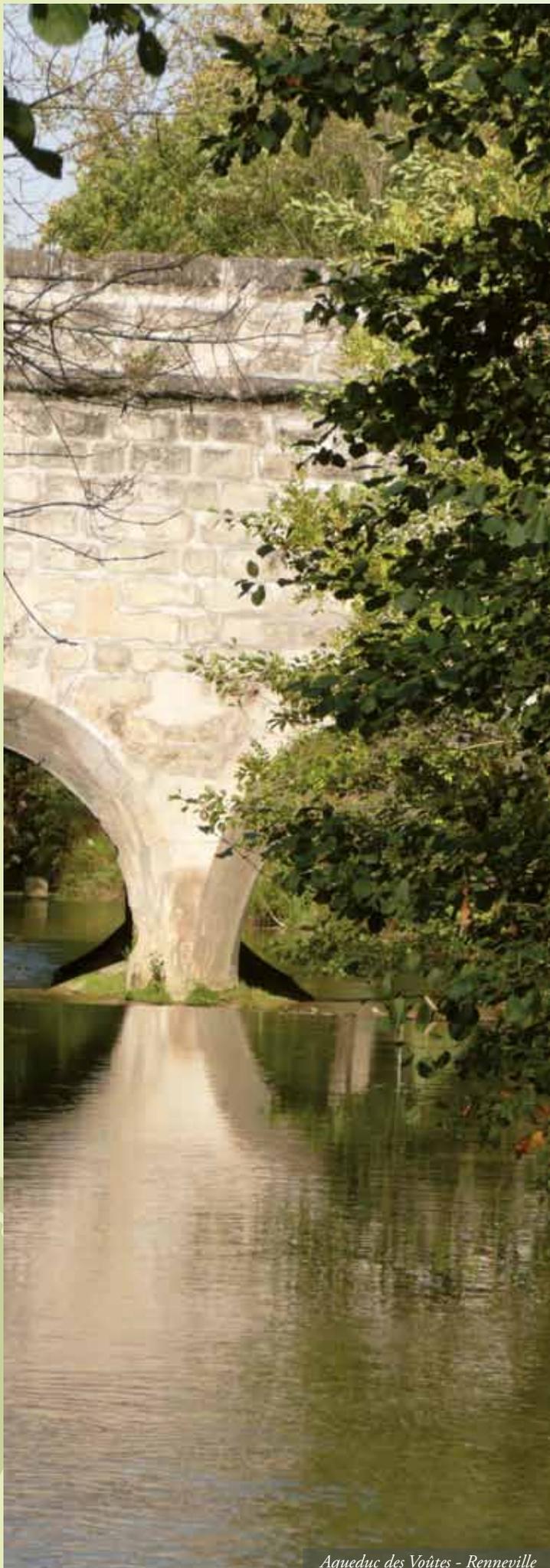
**GARANTIR LA NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ DU TERRITOIRE ET DES HOMMES,** au regard des pressions multiples qui l'affectent et de sa sensibilité extrême aux phénomènes d'inondation et aux altérations de la qualité des milieux

**SUIVRE L'ÉVOLUTION DE CETTE COHÉRENCE**

**ADAPTER LES STRATÉGIES D'ACTION À CETTE ÉVOLUTION.**



Vallée de la Marçaiçonne



*Aqueduc des Voûtes - Renneville*

## L'élaboration du SAGE Hers-Mort – Girou est engagée

L'étude réalisée par le Conseil Général de la Haute-Garonne et les réunions de concertation locales en 2010 avaient confirmé l'intérêt d'engager un *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux* (SAGE) pour répondre aux besoins d'une gestion coordonnée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin.

Le Préfet de la Haute-Garonne a arrêté le périmètre du SAGE le 16 septembre 2011. Celui-ci couvre l'ensemble du bassin hydrographique de l'Hers-Mort avec son principal affluent le Girou.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a en charge le suivi de l'élaboration du SAGE. Elle comprend 51 membres répartis en, collège des collectivités (31) ; collège des usagers (13) ; collège de l'Etat (7).

LA CLE s'est réunie pour la première fois le 19 mars 2012. M. Gilbert HEBRARD, Conseiller général de la Haute-Garonne, a été désigné Président de la commission. Le SMBVH, candidat dès 2010 pour porter les études et l'animation du SAGE, a été désigné pour assurer cette mission.

Cette implication s'inscrit dans la même logique que la démarche de labellisation EPTB engagée par le syndicat. Elle traduit la nécessité croissante d'inscrire les actions concrètes d'entretien et de restauration des cours d'eau et d'aménagement de l'espace fluvial dans une stratégie d'ensemble prenant en compte la mise en valeur de l'espace rural, l'urbanisme, la prévention des risques et la protection de l'environnement.

L'élaboration du SAGE va se dérouler de l'automne 2012 à fin 2014.

Elle fera appel à l'implication des membres de la CLE, mais également à des acteurs locaux dans le cadre de réunions locales. Pour mener à bien cette animation, le SMBVH a procédé au recrutement d'un animateur en la personne de Sylvain MACÉ, ingénieur territorial qui a pris ses fonctions le 27 août 2012.

Ce recrutement va offrir au SMBVH des compétences et un regard nouveau.

Ainsi la politique initiée par le syndicat depuis plusieurs années, pour apporter de meilleures réponses à la problématique environnementale dans le domaine de l'eau s'en trouve renforcée.



*Sylvain MACÉ, animateur du SAGE, ingénieur territorial*

Sylvain MACÉ dispose d'une expérience reconnue en matière d'animation et de développement de projets, acquise dans les diverses structures où il a exercé (contrats de rivières sur le bassin de la Dordogne à EPIDOR, SAGE du Calavon au Parc du Luberon, Natura 2000 et SAGE sur la Garonne au SMEAG)

## VERS UNE RATIONALISATION DU TERRITOIRE

Il est à constater une convergence des politiques publiques dans le domaine de l'eau prônant une cohérence de territoire et une rationalisation des structures intervenantes en la matière. Le territoire Hers-Mort Girou n'échappe pas à cette logique d'harmonisation structurelle à travers notamment le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en cours d'élaboration par le Préfet.

Ainsi, le projet soumis à l'approbation des collectivités territoriales, a préconisé la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Sausse (SIAH de la Sausse), membre de notre Syndicat Mixte, en même temps qu'était proposée l'adhésion directe au SMBVH de l'ensemble des communes riveraines de la Sausse.

Une telle démarche s'inscrit parfaitement dans le processus d'élaboration d'un SAGE déjà amorcé et dont la mise en œuvre ultérieure ne pourra être portée que par une structure disposant d'une couverture territoriale intégrale.

Cette légitimité devra se traduire par la labellisation du SMBVH en qualité d'EPTB. Cette qualification permettra en outre l'octroi de financements supplémentaires de la part de l'Agence de l'Eau pour le suivi et la mise en œuvre du SAGE.



## L'agrandissement des locaux

Face au développement et à la diversification de l'activité, il est apparu nécessaire d'envisager l'extension des locaux en procédant à l'acquisition d'un terrain qui jouxte l'arrière de la propriété actuelle du SMBVH.

Cette augmentation de capacité foncière de 823 m<sup>2</sup> va ainsi permettre la création de bâtiments supplémentaires, qui comprendront

une salle de réunion attenante au bâtiment existant et un hangar implanté sur le terrain récemment acquis.

Le Cabinet d'Architecte Benoît MARTINEL a procédé à la réalisation du projet de construction dont le permis de construire a été délivré le 25 septembre 2012. Les travaux de construction devraient démarrer dès le début 2013.

## Le travail des Commissions

### *Commission PAT*

Le Plan d'Action Territorial Hers-Mort/Girou (PAT) est une action portée et subventionnée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce projet, animé par la Chambre d'Agriculture vise la reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins versants de l'Hers Mort et du Girou : réduction de la contamination des eaux par les produits phytosanitaires, limitation de l'érosion des sols et ses conséquences, préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité.

### **Un accompagnement pour la plantation de haies champêtres**

RETOUR SUR QUELQUES-UNS DE CES BEAUX PROJETS :

**Les haies champêtres jouent de nombreux rôles dans l'amélioration de la qualité de l'eau :** diminution de l'érosion des sols, maintien des berges, régulation des écoulements d'eau et diminution des risques de

crues, réduction des pollutions de la ressource en eau, préservation d'un milieu riche...

Dans le cadre du volet « milieux naturels » du PAT, piloté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de L'Hers, un programme de plantation de haies champêtres a été mis en place afin d'améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant. Il est accessible aux 140 communes de Haute-Garonne du bassin versant et animé par l'association Arbres et Paysages d'Autan et le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Ce programme permet d'apporter une aide technique et financière aux communes, particuliers et agriculteurs du territoire : visite technique individuelle, fourniture de plants de 1 an, fourniture de paillage bio-dégradables et suivi de la plantation pendant 2/3 ans. Il est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général.

## Plus de 3 kilomètres de haies plantées en 2011

**Au bord de l'Hers sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds** : au niveau de Castelnau d'Estrétefonds, les berges de l'Hers sont dépourvues de ripisylve. Une réflexion est menée avec les différents acteurs du projet : élus, carrier ancien exploitant du terrain, SMBVH et Arbres et Paysages d'Autan. Après une présentation des possibilités offertes par le PAT, les élus prennent la décision de restaurer ces berges en plantant 400 mètres de haies multi-strates, double par endroit, simple à d'autre, et de façon discontinue. Le carrier s'engage à préparer le terrain. Les plantations sont effectuées par un chantier d'insertion. Cette plantation représente la moitié du projet et devrait se prolonger en 2012 par 400 mètres supplémentaires.

**Le long de la Saune sur la commune d'Aurin** : 900 mètres de double haie ont été plantés pour restaurer la ripisylve à cet endroit. Cette plantation se trouve en bordure de terrains agricoles. Afin de ne pas gêner les déplacements des agriculteurs, la haie n'a été plantée que d'un côté de la bande enherbée appartenant à la mairie en bordure de Saune. La réalisation des plantations a donné lieu à un beau chantier participatif, mêlant des élus d'Aurin, des habitants de la commune, des bénévoles d'Arbres et Paysages d'Autan ainsi que des bénévoles de l'association Caminarem. Cette plantation a également été l'occasion de former des lycéens de seconde et des adultes en formation du lycée horticole de la Cadène aux techniques de plantation et de les sensibiliser aux rôles des haies champêtres dans l'environnement.

**Sur la plaine des Monges à Launaguet** : la mare des Fourragères fait l'objet d'un plan de gestion accompagné par la CATeZH (Cellule d'Assistance Technique Zones Humides). Afin de compléter cette action, la commune a fait appel à l'association pour élaborer un projet de plantation de haies champêtres dans le cadre du PAT. Ces haies champêtres plantées le long des fossés qui parcourent la plaine

vont permettre de relier la mare à l'Hers, de favoriser le déplacement des espèces, créer des liaisons entre milieux terrestre et aquatique pour améliorer le fonctionnement de ces habitats spécifiques. Le projet a été élaboré en partenariat avec le SMBVH, le CPN et le service jeunes et a permis à une dizaine de jeunes de Launaguet, lors des vacances de février, de planter plus de 200 mètres de haies. Le projet va se poursuivre durant l'hiver 2012 par la plantation de nouvelles haies en continuité.

Une nouvelle campagne de plantation est prévue pour le prochain hiver.

## Des actions pour sensibiliser aux rôles des haies pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Plusieurs réunions d'information ont permis de sensibiliser le public sur ce dispositif et le rôle de la haie dans l'amélioration de la qualité de l'eau.

Afin de compléter ces réunions de sensibilisation, une journée technique a été organisée le lundi 11 juin 2012 afin de découvrir sur le terrain des projets de plantation de haies champêtres déjà réalisés et qui ont « fait leur preuve ».... Le projet « Beauville en vert » réalisé en 1999 est un bon exemple de mise en place, à l'échelle communale d'aménagements pour améliorer la qualité de l'eau. Sur cette commune de 586 ha, élus, agriculteurs et habitants ont, en concertation, réalisé des plantations de haies champêtres et mis en place des aménagements permettant notamment de lutter efficacement contre l'érosion. Ces 10 dernières années, la commune n'a pas eu à attribuer de dépenses pour le curage des fossés. L'eau qui coule est claire et accueille une faune et une flore variées. La journée laissera une place importante aux témoignages d'agriculteurs, d'habitants et d'élus qui ont participé au projet.

### L'étude du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou :

Le SMBVH, animateur du volet «Milieux Naturels» du PAT, vient de lancer une étude du Bassin Versant de l'Hers-Mort et du Girou.

Cette étude, confiée au Bureau d'Etudes CEREG MASSIF CENTRAL pour un montant de 128 677,64 € TTC aura pour but d'améliorer la connaissance du fonctionnement des principaux cours d'eau au nombre de 44, à l'échelle du bassin versant de l'Hers. L'état des lieux et le diagnostic permettront d'établir des propositions d'action dans le cadre d'une politique de gestion concertée permettant d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

### L'annexe 5 de la DCE précise ces objectifs :

- Paramètres biologiques (flore aquatique, faune benthique, ichtyofaune)
- Paramètres hydromorphologiques (régime hydrologique, continuité de la rivière, conditions morphologiques)
- Paramètres chimiques et physico-chimiques
- Paramètres généraux (température de l'eau, oxygène, salinité, acidification, nutriments)
- Polluants spécifiques

Cette étude doit permettre :

- De comprendre le fonctionnement hydrologique et morphodynamique des cours d'eau et du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou,
- De définir une politique globale pour une gestion durable des cours d'eau à l'échelle du Bassin Versant,
- De permettre un focus sur le phénomène d'érosion des sols et ses aménagements palliatifs,
- De répondre aux besoins de mobilité de l'espace rivière.

Son rendu est attendu pour le 2<sup>e</sup> semestre 2013 et servira de base à l'état des lieux nécessaire à l'élaboration du SAGE Hers-Mort Girou.

### *Commission communication*

#### La charte graphique

Le SMBVH dispose aujourd'hui d'un logo présent sur l'ensemble des documents de sa production.

Il s'agit sur la base de ce logo de conférer au SMBVH d'aujourd'hui une véritable identité visuelle qui véhiculera une image de qualité par une communication sobre, accessible et dynamique à travers l'ensemble des documents et supports de communication.

Une consultation a donc été lancée début 2012, afin de désigner un prestataire qui sera chargé de créer la charte graphique du SMBVH, de la transcrire et de l'appliquer à l'ensemble des supports de communication existants : documents administratifs (note de service, courrier aux usagers, rapport, cartes de visite, cartons de correspondance, enveloppes, couvertures de dossier...), magazine, carte de vœux, plaquettes, posters, panneaux de chantier.

ou à créer : site Internet, présentation Power Point.

**Le marché ainsi établi a été dévolu à : Paula MARQUES, graphiste et Laurent LANOY, webmaster pour un montant global de 8 795,76 € TTC.**

## ZOOM

sur l'animation  
scolaire

### Sensibilisation des enfants du primaire sur l'ensemble des sujets traitant de l'eau dans l'environnement

Pour ce faire, le SMBVH a souhaité bénéficier des compétences de l'association Reflets dont l'expérience en matière d'animation scolaire est reconnue.

Un partenariat s'est donc instauré par la signature entre les deux structures d'une convention prévoyant l'animation de 4 classes d'eau pour l'année scolaire 2011-2012.

Ce sont les écoles du groupe scolaire du Corail à St Orens, de Marcel Pagnol à Castelmaurou et d'Arthur Rimbaud à Launaguet qui ont répondu présentes.

Le programme de la semaine de 4 jours, conçu en concertation avec l'enseignant, est basé sur la découverte de l'eau dans l'environnement proche de l'enfant et dans sa vie quotidienne.

Plusieurs aspects de la thématique « eau » sont abordés afin de permettre aux enfants d'avoir une vision globale et de comprendre l'importance des enjeux liés à l'eau : le cycle de l'eau, l'assainissement, l'eau potable et le milieu naturel.

Ce dernier est mis en avant par une sortie spécifique sur la rivière articulée autour d'activités comme la pêche d'insectes aquatiques, les jeux de découverte de la flore et de la faune ou encore les explications des aménagements du cours d'eau et de la gestion du SMBVH.

Les sorties de terrain représentent environ la moitié des temps pédagogiques, les exploitations en classe s'appuyant sur des séquences interactives et sur l'approche expérimentale.

Cette première série d'animations a rencontré un vif succès auprès des enfants et des enseignants. En plus de s'insérer dans le programme scolaire, ces animations permettent de sensibiliser les enfants et par delà leurs parents mais surtout permettent de leur faire connaître leur environnement proche qui est souvent méconnu et qui peut réserver de nombreuses surprises.

### Témoignage

*Sylvaine Fath, Cm2,  
Marcel Pagnol  
Castelmaurou*

*Semaine très agréable et très enrichissante pour les élèves ou le dosage entres sorties, expériences et théorie avait été savamment mis en place.*

*Des intervenants de qualité qui ont su se mettre à la portée des élèves et ont su répondre à leurs questions et leurs attentes.*

*Des élèves ravis, très enthousiastes qui n'ont pas eu l'impression d'être à l'école tout en apprenant autant que d'habitude mais d'une autre façon et c'est aussi cela l'enseignement!*

*Des enseignants en position d'élèves parfois et de complices des intervenants.*

*Une recette idéale pour une semaine réussie où les enfants sont à la fois acteurs et auteurs de leurs apprentissages.*

*Bref à renouveler dès que possible!*

*Merci encore pour tout.*

**En 2011, la commission communication a souhaité développer un volet jugé essentiel**

## AMÉNAGEMENT ET RENATURATION

### *Plaine des Monges à Launaguët*

D'un point de vue historique, la plaine des Monges correspond à une ancienne zone marécageuse peu à peu défrichée par des religieux installés à la ferme des Monges.

Soumis encore actuellement aux risques d'inondations, la plaine des Monges constitue une zone naturelle préservée de toute urbanisation. Elle comprend un ensemble diversifié de **milieux humides** tels l'Hers, le ruisseau de la Pichounelle, la mare des Fourragères, le réseau de fossés, les sources en pied de coteau, de **zones agricoles** (céréales et maraichage), de **prairies** et **friches** ainsi qu'un **réseau de haies**.

A la suite d'une réflexion engagée par le SMBVH, la commune de Launaguët et diverses associations ont conduit plusieurs opérations visant à préserver, restaurer et connecter entre eux ces milieux naturels remarquables.

### Aménagement du lit et des berges de l'Hers

**Préparation & entretien : équipe rivière SMBVH**

Réalisation : ent. NAUDIN - 120 000 € TTC

Ces travaux réalisés au cours de l'automne 2011 ont permis de renaturer le lit et les berges de l'Hers sur un linéaire de 600 mètres au niveau du gymnase de la Palanque.

Les interventions ont consisté à créer des seuils de fond afin de, diversifier les écoulements, aménager des cheminements sur les berges, ainsi que leur revégétalisation par des plantations d'arbustes et d'hélophytes adaptés et reconstituer le substrat du fond du lit.

A noter que plus de 1200 tonnes de galets et graviers ont été mis en place au fond du lit. En effet, les travaux de recalibrage du lit réalisés

au début des années 80 ont entre autres conduit à une accélération de la vitesse du courant avec une érosion accrue qui se fait aux dépens du fond : la rivière s'enfoncé dans son lit. La couche de sédiments mobilisables (galets, graviers, sables) étant peu épaisse, la roche mère (marne) apparaît au fond du lit ce qui signifie la disparition...



*Aménagement d'un seuil de fond - Launaguët*



*Recharge alluvionnaire - Launaguët*



*Visite de l'Hers renaturé par les élus - Launaguët*



*Seuil de fond de Lasbordes - Balma*

...de toute la vie liée au substrat de la rivière (autoépuration, habitat pour les invertébrés, substrat de la végétation aquatique et abris pour les jeunes stades de poissons).

### Définition d'un plan de gestion et restauration physique de la mare des Fourragères.

Réalisation, entretien & suivi : SMBVH, Ville de Launaguet, CATEZH Nature Midi-Pyrénées - cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides en Midi-Pyrénées, entreprise FRONTON TP et club CPN - connaître et protéger la nature – 3 000 € TTC.

D'une superficie de 584 m<sup>2</sup>, la mare des Fourragères située à la lisière du tissu urbain est reconnue pour son grand intérêt environnemental. Elle recèle de nombreux habitats et espèces d'intérêt patrimonial (amphibiens et flore, notamment la fritillaire pintade). Par manque d'eau et d'entretien, comblement et pollution (déchets), ce milieu rare dans le nord-est toulousain était dégradé et menacé.

Un plan de gestion a ainsi été élaboré. Il a permis et permettra de :

- Conserver et favoriser la fonctionnalité de la mare,
- Améliorer la connaissance du fonctionnement du site,
- Préserver les habitats et espèces d'intérêt patrimonial,
- Désenvaser, reprofiler les berges et favoriser l'alimentation en eau de la mare,
- Faire connaître le site au grand public en accord avec la sensibilité des milieux,
- Optimiser les relations entre milieu terrestre et aquatique dans une logique de corridor écologique.

Sur ce dernier point, la commune de

Launaguet, le CPN et l'association Arbres et Paysages d'Autan ont lancé un chantier de plantations entre la mare et l'Hers dans le cadre du Plan d'Action Territorial (PAT) Hers-Mort – Girou avec le concours de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil Régional Midi-Pyrénées. Sur 2 ans, 500 mètres de haie, 18 bosquets et un espace boisé seront créés. En 2011, les arbustes ont été plantés par les jeunes de la commune au titre des VVV (Ville, Vie, Vacances). En échange des travaux effectués, les adolescents ont profité d'une journée de ski en Ariège.

### *Lasbordes - Balma*

Réalisation : équipe rivière SMBVH & entreprise FRONTON TP - 40 000 € TTC.

Préparation & entretien : équipe rivière SMBVH

L'automne 2011 a également vu la réalisation d'une opération de renaturation du lit de l'Hers sur un linéaire de 500 mètres à Lasbordes sur la commune de Balma. Comme aux Monges, l'opération a permis de faire « revivre » ce secteur dégradé du cours d'eau.

Toutefois, à la différence du site de Launaguet, la majorité des interventions ont été réalisées en interne par l'équipe rivière du SMBVH avec l'appui d'une pelle hydraulique. Dans une démarche de développement durable, une grande partie des végétaux utilisés (branches et boutures de saules, arbres pour la réalisation d'épis, broyage de branches pour le paillage des plantations) furent prélevés à proximité immédiate du site.

### ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### *Les travaux en régie*

#### DEPUIS 2010

L'équipe rivière du SMBVH est composée de 5 agents et s'est dotée d'un matériel adapté aux travaux de traitement sélectif de la végétation de berge dont un tracteur équipé d'un treuil, une barque, un broyeur de branches, un véhicule tout terrain. Cet investissement permet de réaliser plus efficacement les opérations d'abattage, de recépage, d'élagage, de lutte contre les espèces envahissantes, de retrait des embâcles et déchets permettant ainsi de traiter un plus grand linéaire de berge.

#### EN 2011

44 km de berge de cours d'eau ont été entretenus par l'équipe rivière :

- 30 km du cours de l'Hers sur les communes de St Jory, St Sauveur, St Alban, Castelginest, Bruguières, L'Union, Balma et Toulouse.
- 2 km du cours du Girou sur la commune de St Marcel Paulel.
- 3 km du cours de la Sausse sur la commune de Beaupuy.
- 9 km du cours de la Saune sur les communes de Caragoudes et de Caraman.

De plus, une campagne de régulation des plantes invasives a été mise en place par le service technique qui prévoit deux interventions annuelles d'arrachage de l'ailante, au printemps et à l'automne. Cette intervention spécifique a été réalisée sur les communes de Renneville, St Rome, Gardouch, Villefranche de Lauragais, Montrabé, Bruguières, St Jory, le long de l'Hers et sur St Sauveur, Cépet, Labastide-Saint Sernin et Castelmaurou pour le Girou.

Outre les travaux d'entretien, l'équipe rivière du SMBVH a effectué plus de 600 plantations

d'arbres et d'arbustes le long des berges notamment sur les sites de renaturation de Launaguet et de Balma Lasbordes. Cette opération permet de diversifier les boisements de berges des cours d'eau et ainsi de stabiliser ces dernières.

L'équipe rivière du SMBVH entretient la végétation des cours d'eau de façon sélective c'est à dire en opérant de manière ponctuelle, par exemple, en abattant un arbre mort pouvant créer un danger futur. Certains riverains ayant une vision « jardinée » demande un entretien linéaire et systématique de la rivière, entretien qui s'apparente plus à de l'entretien d'espaces verts. Les agents du SMBVH sont des agents d'entretien des espaces naturels et ne débroussaillent donc pas continuellement les berges des rivières.



*Débardage par l'équipe rivière*



*Entretien des berges par l'équipe rivière*



*Plantation d'hélophytes - Cépet*

# FOCUS

*La Ronce*  
(*Rubus fruticosus* Gauardo)



**La Ronce**, qui est le végétal représentatif de cette idée de gestion des espaces naturels, a mauvaise presse alors qu'elle est un allié pour la reconstitution de la végétation arborée. Injustement redoutée et combattue, la Ronce, dont on dénombre au moins 400 espèces, est une des plantes les plus utiles du règne végétal. Avec modération dans nos haies, elle abrite une multitude d'animaux pollinisateurs et auxiliaires des cultures et des jardins, elle permet de lier les arbustes et les arbres, donnant plus de cohésion à la haie, elle nous régale de ses fleurissements délicats et bien sûr de ses fruits, les mûres, elle se contient facilement si on la taille régulièrement. La Ronce est une essence pionnière ; elle est la première à coloniser les terres nues ou délaissées. Contrairement aux idées reçues, elle est une chance, voire une condition au bon développement ultérieur d'autres végétaux. Ses puissantes racines décompactent profondément le sol et ses «déchets» forment un humus d'une très grande qualité. Enfin, en accueillant beaucoup d'animaux, les ronciers récoltent des graines qui donnent des jeunes plants naturellement protégés des assauts des chevreuils.

## *Les travaux réalisés par des entreprises*

### Entretien du Girou Tranche 3

Réalisation ent. NAUDIN - 56 880 € TTC.

Dans le cadre du programme de restauration des berges du Girou démarré en 2009, la 3<sup>e</sup> tranche d'entretien du lit et des berges a permis le traitement de 19 km du cours du Girou sur tout ou partie des communes de Lapeyrouse-Fossat, Bazus, Castelmaurou, Garidech, Gragnague et Bonrepos-Riquet, Verfeil et St Pierre situées sur le Girou moyen.

Les travaux se sont déroulés entre le 5 décembre 2011 et le 7 mars 2012.

### Entretien des berges de la Saune aval

Réalisation : ent. SOFOPA – 13 562 € TTC

Sur la Saune, l'entreprise SOFOPA a entretenu la végétation du lit et des berges sur environ 7 km de berge entre Saint-Orens de Gameville, Quint-Fonsegrives et Toulouse. Les travaux se sont effectués au mois de novembre et décembre 2011.

De plus, en limite aval de la commune de Quint-Fonsegrives, une dizaine de hauts peupliers ont été abattus car ils constituaient un danger pour les avions décollant de l'aérodrome de Toulouse Lasbordes.

## CRUES ET INONDATIONS



*Protection de Saint-Orens-de-Gameville contre les inondations de la Marcaïssonne*

La commune de Saint-Orens est particulièrement sensible aux problèmes d'écoulement qui constituent un enjeu important des politiques d'aménagement territorial.

Inondée à plusieurs reprises au cours des vingt dernières années, le secteur de Labouilhe et du collège René Cassin va être sécurisé grâce à des travaux d'aménagement du lit et de la plaine de la Marcaïssonne. En effet, après avoir réduit la vulnérabilité du lotissement par rapport aux problèmes observés sur le réseau pluvial (réalisation d'un grand fossé de surstockage) et étudié finement le fonctionnement hydraulique local, les collectivités locales compétentes

vont maintenant mettre hors d'eau les zones à enjeux pour une crue centennale du ruisseau.

L'opération conduite par le bureau d'études Hydrétudes permettra également d'améliorer l'environnement en restaurant et créant des habitats écologiques.

**Calendrier prévisionnel :**

- été 2012 : finalisation des études de projet et constitution des dossiers d'autorisation
- automne / hiver 2012 : enquête publique et concertation locale
- printemps 2013 : consultation des entreprises de travaux
- été / automne 2013 : travaux.

## *Protection de la commune de Pin-Balma contre les inondations de la Seillonne – dernière tranche de travaux*

Réalisation : Entreprise COMBES  
269 000 € TTC

Assistés par le SMBVH, le Conseil Général de la Haute-Garonne et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Seillonne viennent d'achever leur programme pluriannuel de travaux visant à protéger la commune de Pin-Balma contre les inondations de la Seillonne.

Par la réfection d'une digue au moyen d'un caisson en bois végétalisé et le redimensionnement du lit du cours d'eau sur plus de 200 mètres, les lotissements de la Seillonne, de la Seillonnette et de Prats Salle sont maintenant protégés des crues.

## *Protection contre les inondations de l'Hers aval*

Etude Egis Eau - 58 840 € TTC

Suite au rendu de l'étude hydraulique de l'Hers aval qui a permis d'actualiser la cartographie des zones inondables de l'Hers entre L'Union et Bruguières et de se doter d'un modèle mathématique permettant de simuler les crues de la rivière, le SMBVH a confié au bureau d'études Egis Eau une étude de définition d'un programme de protection contre les inondations de l'Hers aval.

Cette importante étude en 5 phases permettra de définir un projet global de protection contre les crues de l'Hers des zones urbanisées à enjeux des communes de Launaguet, Aucamville, Fonbeuzard, Saint-Alban, Castelginest et Bruguières.

Dans une démarche de développement durable et de gestion intégrée à l'échelle du bassin versant, les aménagements proposés par le bureau d'études devront :

- avoir un impact acceptable et maximiser l'écrêtement des crues (ne pas augmenter le risque à l'aval),
- représenter un investissement acceptable au vu des niveaux de risque,
- s'intégrer aux terrains qui les accueilleront et contribuer à leur valorisation paysagère,
- apporter une valeur ajoutée environnementale aux milieux aquatiques, restauration de zones humides, renaturation du lit...



*Hers en crue - Fonbeuzard 2006*



*Travaux de protection - Pin-Balma*



*Caisson végétalisé de Protection - Pin-Balma*

## Un changement de dimension !

Les évolutions du syndicat, de ses missions et de ses statuts rapprochent de nous le bord de l'eau. C'est à dire la question de l'eau, où que nous nous trouvions sur le bassin versant Hers-mort/Girou qui constitue notre territoire, nous sommes partie prenante !

En effet si autrefois les missions de notre syndicat dit «de rivière» débute en concentrant ses efforts sur le linéaire des cours d'eau, nous sommes désormais des acteurs de l'eau sur tout le territoire du bassin versant, bien au-delà des berges. Du lit mineur, où coule régulièrement le flot, au lit majeur, où il coule en temps de crues, nous travaillons, nous prévoyons, nous étudions et nous analysons.

Ainsi tout en assurant le nettoyage du lit et l'entretien des berges, l'enlèvement des déchets et des embâcles, nous soutenons les berges, construisons les espaces de divagation des cours d'eau mais aussi nous travaillons à la restauration, à la mise en valeur de zones riveraines, telles des mares ou des zones humides intéressantes.

Partis du plus haut niveau de gestion de l'eau, depuis l'Europe, avec la Directive cadre sur l'Eau, nous nous sommes inscrits dans ce véritable changement d'échelle que contiennent les orientations du SDAGE et les mesures du SAGE. C'est un véritable changement de dimension qui nous amène à faire un peu d'arithmétique. Le linéaire

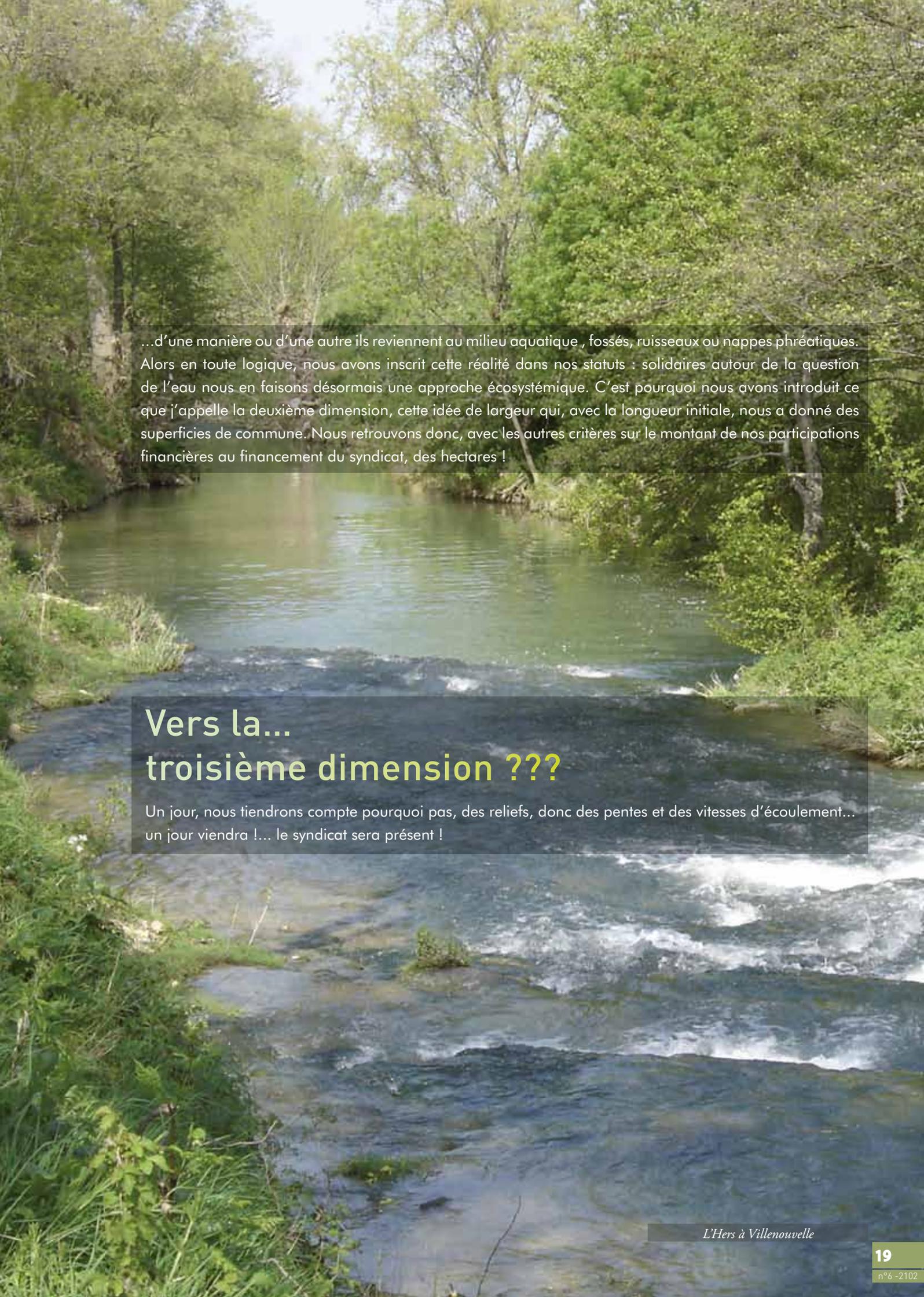
d'un cours d'eau c'est une seule dimension : le mètre. Nous travaillons et participions financièrement en parlant de (kilo)mètres. Il y a bien cette idée de longueur.

Puis nous nous sommes attachés à rendre opérationnels sur le terrain un fonctionnement plus large, celui des «milieux aquatiques» qui englobent nos rivières. Nous nous occupons concrètement de la quantité et de la qualité de l'eau en étendant nos préoccupations.

**S'occuper des affluents** prend sa place dans notre mission, et nous venons de lancer l'importante étude dite «affluents» qui va fournir une mine considérable de connaissance sur tous ces petits bassins versants secondaires.

**S'occuper des inondations**, et nous venons de lancer l'étude Hers-aval, c'est comprendre d'où vient l'eau des crues. Il est clair que la pluie ne tombe pas que sur la surface de la rivière ou du ruisseau : il pleut à côté, il pleut de part et d'autres, il pleut sur les crêtes !

**S'occuper de la qualité** de l'eau des rivières c'est porter des actions de sensibilisation et de formation, comme nous l'avons initié cette année auprès des élèves de classes de nos communes. Nous sommes bien au-delà des premières actions auprès des riverains le long de nos berges. Même les communes non riveraines d'un cours d'eau ont besoin d'évacuer leurs assainissements, vanne et pluvial compris...



...d'une manière ou d'une autre ils reviennent au milieu aquatique , fossés, ruisseaux ou nappes phréatiques. Alors en toute logique, nous avons inscrit cette réalité dans nos statuts : solidaires autour de la question de l'eau nous en faisons désormais une approche écosystémique. C'est pourquoi nous avons introduit ce que j'appelle la deuxième dimension, cette idée de largeur qui, avec la longueur initiale, nous a donné des superficies de commune. Nous retrouvons donc, avec les autres critères sur le montant de nos participations financières au financement du syndicat, des hectares !

## Vers la... troisième dimension ???

Un jour, nous tiendrons compte pourquoi pas, des reliefs, donc des pentes et des vitesses d'écoulement... un jour viendra !... le syndicat sera présent !

Au mois de Juillet dernier nous avons rencontré François GAZELLE, hydrologue au CNRS. Il connaît bien notre bassin versant. Nous lui avons posé deux questions pour les lecteurs de notre magazine en attendant peut-être ...de l'écouter plus longuement lors d'une conférence.

**1. Au fil du temps se sont succédés les épisodes d'inondation et de tentatives de travaux de corrections en particulier sur les lits majeurs et mineurs et leur entretien, selon vous comment devraient maintenant s'orienter les actions de prévention ?**

*Le bassin de l'Hers a connu par le passé des crues mémorables. En juin 1875, février 1952 et mars 1971, par exemple, l'ensemble de la vallée était sous les eaux. Rien n'autorise à imaginer que des phénomènes naturels comparables ne sauraient se reproduire dans un avenir plus ou moins lointain. Mais la progression des implantations humaines dans des secteurs qui avaient été inondés, notamment entre Baziège et Toulouse, comme dans les basses vallées de la Saune, la Sausse et la Marcaissonne, s'est traduite par des aménagements fluviaux de grande envergure (calibrage et rectification des lits) qui permettent d'entonner de plus gros débits avant débordement, par exemple 200 à 250 m<sup>3</sup>/s de part et d'autre de Labège-Innopole. Un autre progrès est aussi à mettre au compte de la technique de prévision et d'annonce ; l'effet de surprise ne peut plus guère exister sur le cours aval de l'Hers. De plus, les cartographies et procédures réglementaires, de type PPRi, sont là pour limiter les imprudences des élus et des particuliers, en identifiant les secteurs à risque modéré ou fort, et en les reportant sur les documents d'urbanisme.*

*Par contre, les petits affluents issus des coteaux du Lauragais, de type Rivel, Gardijol ou ruisseau de Nostre-Seigne, restent soumis à des crues torrentielles en cas de pluie orageuse intense, donnant par exemple plus de 50 mm en moins d'une heure sur un territoire limité. Et répétons-le, tôt ou tard un événement climatique se manifestera, montrant les limites sécuritaires conçues par l'homme.*

**2. Au fil du temps l'équilibre entre les actions des propriétaires riverains et des pouvoirs publics s'est cherché, à votre avis où en est le rapport actuel entre les acteurs ?**

*De tous temps, les cours d'eau ont constitué un attrait pour les installations humaines, et dans de nombreux domaines : eau potable, irrigation, moulins, navigation, pêche.*

*En termes réglementaires et administratifs, ils ne dépendent donc pas d'un organisme centralisée ; les riverains se trouvent parfois devant un écheveau législatif (loi sur l'eau, police de l'eau, droits d'eau, prélèvements et rejets, servitudes sur le foncier, limites cadastrales...) Le bassin de l'Hers-Mort n'échappe pas à la complexité de la relation entre habitants et rivières ; mais les collectivités territoriales disposent désormais de moyens d'information et d'intervention auprès des riverains, tant pour ce qui est de l'entretien des berges que du maintien d'un débit d'étiage visant la salubrité du milieu aquatique, et de la sauvegarde des biens et des personnes en cas de crue.*

*L'esprit du SAGE participe à la synthèse de ces divers paramètres au sein d'un bassin versant de taille moyenne, inséré lui-même au sein d'une structure de dimension de grande envergure, tel le SDAGE Garonne.*

*Les divers acteurs du bassin que sont les élus locaux, les services de l'Etat, les structures consulaires ou associatives, les utilisateurs privés des rivières, les riverains, etc, sont appelés à travailler en commun sur les questions d'aménagement, de protection du milieu aquatique, de besoin en eau, sachant qu'existent des intérêts divergents selon les usagers ; et ce, de sorte à parvenir à une politique des gestion privilégiant la négociation et l'entente pour déboucher sur la notion d'intérêt général.*

*Interview Denise Deleuze - Déléguée de la commune de Saint-Orens*



*Au fil du temps ...*

*Hers hivernal - Bruguères*

### LE SMBVH VU PAR L'AGENCE DE L'EAU

*L'Agence de l'Eau Adour-Garonne accompagne le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers, dont elle a pu suivre, depuis sa création, les régulières évolutions.*

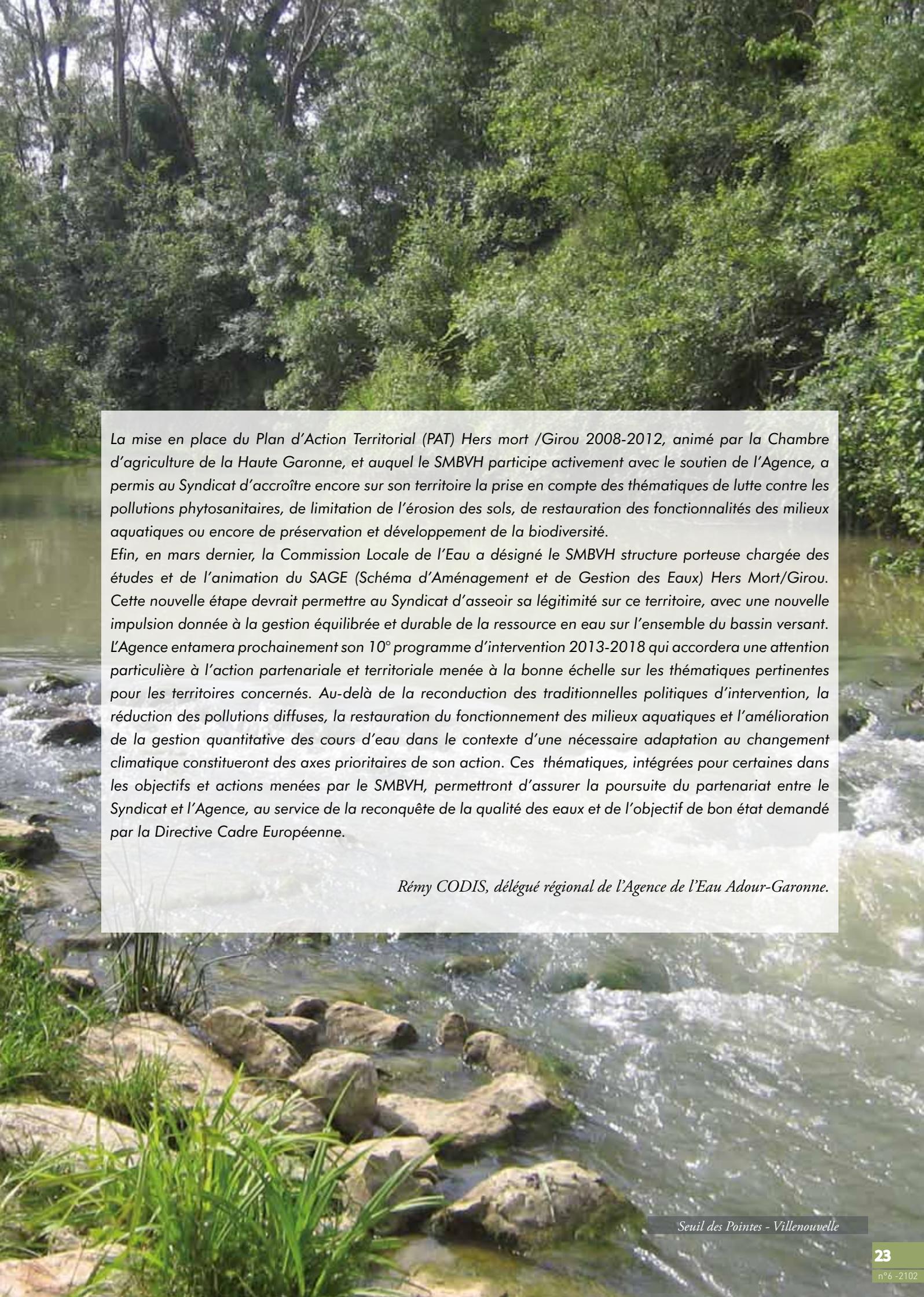
*Soucieuse du développement d'une gestion intégrée des thématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques, l'Agence a trouvé avec le Syndicat un partenaire qui a su progressivement faire évoluer ses politiques d'intervention et obtenir une légitimité locale tout en accroissant progressivement son périmètre.*

*Les dix dernières années ont particulièrement été riches en initiatives favorables à la ressource en eau, avec la prise en compte croissante par le Syndicat de la protection de l'environnement. Ainsi, ont été développés à partir de 2003 des programmes pluriannuels d'entretien des rivières centrés sur les berges à enjeux et la ripisylve, avec notamment l'accompagnement financier de l'Agence à l'embauche d'un technicien de rivière.*

*A partir de 2005, le Syndicat a adopté une stratégie «pas à pas» orientée sur la renaturation et la restauration, en privilégiant auprès des élus la nécessaire pédagogie et la valorisation des retours d'expériences. Ces actions ont été menées au plus près du terrain avec un niveau d'ambition technique croissant, dont le point d'orgue fut la restauration de tronçons de l'Hers, pour donner à ce cours d'eau un réel aspect de rivière avec des zones de courants et un fond de lit reconstitué en gravier, et dont le suivi est assuré par la fédération de pêche et l'ONEMA,*

*L'année 2007 a marqué une évolution importante du périmètre du SMBVH avec la mise en place, à l'initiative de l'Agence, de l'opération combinée Hers Mort/Girou au sein de laquelle l'action du Syndicat a permis au final de fédérer l'adhésion de nombreuses communes du bassin versant du Girou à une gestion effective des cours d'eau .*





La mise en place du Plan d'Action Territorial (PAT) Hers mort /Girou 2008-2012, animé par la Chambre d'agriculture de la Haute Garonne, et auquel le SMBVH participe activement avec le soutien de l'Agence, a permis au Syndicat d'accroître encore sur son territoire la prise en compte des thématiques de lutte contre les pollutions phytosanitaires, de limitation de l'érosion des sols, de restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques ou encore de préservation et développement de la biodiversité.

Efin, en mars dernier, la Commission Locale de l'Eau a désigné le SMBVH structure porteuse chargée des études et de l'animation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Hers Mort/Girou. Cette nouvelle étape devrait permettre au Syndicat d'asseoir sa légitimité sur ce territoire, avec une nouvelle impulsion donnée à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin versant. L'Agence entamera prochainement son 10<sup>e</sup> programme d'intervention 2013-2018 qui accordera une attention particulière à l'action partenariale et territoriale menée à la bonne échelle sur les thématiques pertinentes pour les territoires concernés. Au-delà de la reconduction des traditionnelles politiques d'intervention, la réduction des pollutions diffuses, la restauration du fonctionnement des milieux aquatiques et l'amélioration de la gestion quantitative des cours d'eau dans le contexte d'une nécessaire adaptation au changement climatique constitueront des axes prioritaires de son action. Ces thématiques, intégrées pour certaines dans les objectifs et actions menées par le SMBVH, permettront d'assurer la poursuite du partenariat entre le Syndicat et l'Agence, au service de la reconquête de la qualité des eaux et de l'objectif de bon état demandé par la Directive Cadre Européenne.

*Rémy CODIS, délégué régional de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.*



Syndicat Mixte  
du bassin versant  
de l'Hers

Syndicat Mixte du bassin  
versant de l'hers  
45 rue Paule Raymond  
31200 Toulouse

Direction générale  
05 34 30 16 74

Pôle technique  
05 34 30 19 75

Fax  
05 34 30 19 34

[smbv.hers@wanadoo.fr](mailto:smbv.hers@wanadoo.fr)

Ce magazine a été  
réalisé grâce au concours  
financier de L'Agence de  
l'Eau Adour-Garonne

